

ASSEMBLEE GENERALE DES FEMININES **VENDREDI 23 OCTOBRE 2009 à QUINTENAS**

Bonsoir à toutes et tous.

Votre présence à cette assemblée montre votre attachement à notre commission et je vous en remercie.

Je remercie le secteur d'Annonay en la personne de son Président M. Gilbert CHAIZE, Mme Cécilia CLOT, Responsable féminin du Secteur d'Annonay, les dirigeants et bénévoles de la société de Quintenas pour l'accueil qui nous est réservé et pour les installations mises à notre disposition.

Je remercie également

- Marc VALAYER, Vice-Président du Comité Bouliste de l'Ardèche, Président de la Commission des jeunes.

Sont excusés :

- Gilles OZIL, Président du Comité Bouliste de l'Ardèche
- Bertrand DUMOULIN, Président de la Commission des arbitres
- Marcel GINESTE, Trésorier Général du Comité Bouliste Départemental
- Tony STANCO, Conseiller Technique Départemental
- Alain DELICHIERE, Président du secteur d'Aubenas
- André THOMAS, Président du secteur de Joyeuse
- Claude COURTIAL, Président du secteur de Lamastre, représenté par Annick VAREILLES
- Alain DUPIN, Président du secteur de Tournon
- Nicole RAY, Responsable féminin du secteur de Joyeuse
- Karine PASCAL, Responsable féminin du secteur d'Aubenas, représentée par Claudine PEYROUSE
- Maryvonne VERNET, Responsable féminin du secteur de Privas
- Nicole DUPIN, Responsable féminin du secteur de Tournon

Secteurs absents : Le Teil et Privas

EFFECTIFS

Point sur l'évolution des licences :

Au 16/10/2007 : 281 licences féminines en Ardèche, 260 adultes et 21 jeunes.

Au 20/10/2008 : 285 licences féminines dont 18 licences jeunes et 29 loisirs

Au 20/10/2009 : 319 licences féminines dont 26 licences jeunes et 57 loisirs

8	Nationales
29	3 ^{ème} division
199	4 ^{ème} division
9	- 18
2	- 15
2	- 13
10	- 11
3	- 9
57	Loisirs

RESULTATS

◆ FEDERAUX FEMININS

Simple F4 :	20 participantes (+1)	1 qualifiée	Simone VALAYER
Simple FN+3 :	30 participantes (+8)	2 qualifiées	Corinne PELAEZ Sandra CHOPARD
Double F4 :	10 participantes TROUILLER	2 qualifiées	Maryse CHIROL et Sylviane BOSC Christelle FREYSSNET et Sabine
Double F4+3 :	8 participantes	1 qualifiée	Andrée FAUSTE et Lydie BOSC
Double FN+3 :	12 participantes (+4) OLLIER	1 qualifiée	Claudine PEYROUSE, KarinePASCAL, Agnès
1 qualifiée directement par les concours qualificatifs			Corinne PELAEZ et Colette MARTIN
Triple :	24 participantes (+6) MARTEL VAREILLES,Isabelle TROUILLETON	2 qualifiées	Corinne PELAEZ,Colette MARTIN, Sylvie Christelle ASTIER,Suzanne VEY,Annick

◆ CHAMPIONNATS DE FRANCE FEMININS

Simple F4 :	Simone VALAYER	→ perd aux barrages
Simple FN+3 :	Corinne PELAEZ Sandra CHOPARD	→ perd en ½ → perd en 8èmes
Double F4	Maryse CHIROL et Sylviane BOSC Christelle FREYSSNET et Sabine TROUILLER	→ perdent aux barrages → perdent en 8èmes
Double F4+3	Andrée FAUSTE et Lydie BOSC	→ perdent en ¼
Double FN+3	Corinne PELAEZ et Colette MARTIN Claudine PEYROUSE, KarinePASCAL, Agnès OLLIER	→ perdent en 8èmes → perdent aux barrages
Triple	Corinne PELAEZ,Colette MARTIN, Sylvie MARTEL Christelle ASTIER, Suzanne VEY, Annick VAREILLES, Isabelle TROUILLETON	→ perdent en ¼ → perdent en 8èmes
France tirs	Magali TRACOULAT	→ termine 6 ^{ème} sur 8 en tir progressif
Simple Jeune	Ludivine CORNARD Clotilde ESCOFFIER	→ Championne de France → Sous-Championne de France

A noter la participation à 3 championnats de France de Corinne PELAEZ.

◆ CLUBS SPORTIFS :

Saison 2008/2009, les joueuses du Club Annonay 07 évoluaient en National 2, leurs bons résultats et leur 1^{ère} place de la poule leur a permis de participer aux ¼ de finale qu'elles sont allées disputer à Gap : victoire 20 à 6.

En ½ finale elles sont opposées à Villeurbanne, victoire 16 à 10 qui leur ouvre les portes pour le titre de Championnes de France.

Finale qui se déroula dans le magnifique boulodrome de Saint-Vulbas, où elles sont devenues Championnes de France de National 2 au dépend de Eve 78.

Elles remontent donc en National 1, 1 an après en être descendu.

Annonay 07 sera cette saison opposé à St-Etienne, Filias en Dauphiné, Villefranche, Fem.71, Savoie.

Elles démarrent avec 1 défaite (4-22 contre les Temps Nouveaux de St-Etienne).

Le club ESB des Vallées Aubenas jouait en National 2. Aucune victoire au compteur mais apparemment les filles prennent beaucoup de plaisir et montrent une réelle envie de progresser.

Elles seront opposées cette saison à Nyons 2, Béziers et Saint-Flour.

Cette poule de 4 ne convient à personne car les filles n'ont que 6 rencontres à jouer !

Elles démarrent la saison avec une défaite 10-16 à Nyons, une défaite qui ne s'est pas tenue à grand-chose notamment un simple perdu à 9.

Bonne chance à toutes pour cette saison qui a déjà démarré.

◆ CHAMPIONNAT SECTEURS :

Saison 2008/2009, 6 équipes : Annonay, Aubenas, Lamastre, Privas, Tournon et Le Teil

Finale à Le Cheylard :

Lamastre est vainqueur de Privas et devient donc Championne d'Ardèche. Cette équipe a brillamment défendu nos couleurs à Dardilly, elles s'inclinent en ¼ de finale contre la Loire après l'épreuve de mort subite car le score était de 9 à 9 à la fin de la rencontre.

Saison 2009/2010, 4 équipes sont engagées : Annonay, Lamastre, Privas et Le Teil.

Ce championnat reprendra mi-novembre et les équipes terminant 1^{ère} et 2^{ème} feront la finale le 27 juin à Saint Victor (secteur d'Annonay)

◆ OMNIUM :

Il s'est joué le 11 Octobre à Dardilly.

L'équipe a été composée par Tony Stanco et Sandra Chopard, on a tenu compte des résultats obtenus la saison passée, on a essayé de prendre des joueuses de différents secteurs, et bien entendu d'inclure des jeunes.

Karine BATAILLARD, Adeline GAUDRE, Doriane ROYER (secteur d'Annonay), Elodie COSTE et Ludivine CORNARD (secteur de Lamastre), Claudine PEYROUSE (secteur d'Aubenas)

A noter le titre de championne Rhône-Alpes de Doriane ROYER en Combiné et le titre de Championne Rhône-Alpes en double de Ludivine CORNARD et Claudine PEYROUSE.

Au classement par équipe, l'Ardèche termine 3^{ème} sur 8. Bravo à toutes.

C.B.D. DE L'ARDECHE

Ce jour-là avait également lieu le triple féminin pour les 2 équipes ayant perdu à la bonne au fédéral.

L'équipe Costet s'incline en quart de finale et l'équipe Desmartin perd aux barrages.

Au vu de cet énuméré, on peut dire que la saison a été très riche et nous ne pouvons que nous en réjouir. Félicitations à toutes et mon souhait est que la saison qui arrive apporte autant et pourquoi pas encore plus de bons résultats.

Bonne participation et augmentation des filles aux différents fédéraux, et c'est tant mieux car il faut bien comprendre que le nombre de qualifiées pour les Championnats de France dépend de la participation; et avec une grande participation, il est plus facile d'argumenter nos demandes auprès de la Fédé et en particulier auprès de Chantal Fieujean.

STAGE DEPARTEMENTAL

Animé et encadré par Tony Stanco au boulodrome d'Annonay

8 participantes

Les résultats ne permirent à aucune ardéchoise d'être présente au stage National.

Remarque de Claudine Peyrouse : une rencontre de club sportif a été remise ce jour-là (Le Puy-Aubenas)

TRESORERIE

La Commission féminine a sa propre trésorerie. Je remercie Marcel GINESTE, Trésorier général du CBD, qui s'occupe du poste "féminines". Le compte est alimenté par le Comité.

Il s'agit en fait d'un compte de fonctionnement.

TOTAL DES RECETTES

(inscriptions éliminatoires, indemnités championnat de France, subventions du Comité Régional) :
2913,20 €

TOTAL DES DEPENSES

(éliminatoires, indemnités championnat de France, indemnités clubs sportifs, récompenses, stage) :
6833,42 €

= -3920,22 €

JEUNES

L'assemblée générale des jeunes aura lieu le 30 octobre à Tournon

Marc Valayer, Président des jeunes nous parle du PAJ : beaucoup de critiques, tout le monde ne va pas dans le même sens. Quelques changements seront apportés au PAJ pour essayer de l'améliorer.

Rappel de l'excellente performance de Frédéric Marsens au Championnat du Monde Jeunes à Nice: Champion du Monde en rapide relais et Sous-Champion du Monde en prog.

QUELQUES INFOS REGLEMENT

Nouveauté :

- ❖ Disparition de la catégorie F3+4.
- ❖ 2 catégories pour les concours qualificatifs et les fédéraux FN+3 et F4.
- ❖ Les féminines Nationales ne peuvent plus participer aux championnats AS 3 et 4 masculins.
- ❖ Les féminines prennent des points dans les épreuves traditionnelles des clubs sportifs : 2 pts
- ❖ Les féminines participant au championnat des AS 3 et 4 "masculin" prendront des points lors des parties finales organisés dans les secteurs, dans les épreuves traditionnelles (2 pts)

Rappels :

- ❖ Dans les concours par poules, la sortie des poules (1^{er} ou 2^{ème} de poule) correspond à 1 victoire.
 - ❖ Les points individuels sont attribués à la partie jouée et gagnée.
 - ❖ Les victoires "d'office" ou par forfait de l'équipe adverse ne sont pas comptabilisées.
 - ❖ Concours féminin propagande : tenue : le haut est obligatoire dès le début de la compétition.
 - ❖ Pour les concours qualificatifs féminins, la composition d'équipe doit être au niveau du secteur, comme pour les fédéraux (équipe qualifiable)
 - ❖ La règle du handicap s'applique dans toutes les compétitions traditionnelles.
 - ❖ Fédéral Triple : 2 joueuses Nationales maxi.
 - ❖ les Cadettes qui figurent sur la liste « Haut Niveau » de la FFSB sont Nationales. Les autres cadettes sont F3. Attention pour le championnat des AS 3 et 4.
-
- ❖ Les féminines prennent des points :
 - Dans les compétitions traditionnelles Féminines
 - Dans les compétitions masculines en équipe homogène féminine (une pondération est appliquée pour les points obtenus dans les compétitions masculines en équipe non homogène = 0,5)

LISTE DES CONCOURS FEMININS ET DES QUALIFICATIFS EN ARDECHE en 2009-2010

07 février :	Charmes
25 avril :	St-Péray
13 mai :	St-Victor
05 juin :	Mélas la Violette (Le Teil)
12 septembre :	St-Cyr
26 septembre :	Cruas
04-05 avril :	Concours qualificatif à Bourg-St-Andéol (passe à 48 en FN+3 et à 16 en F4)

LES FEDERAUX POUR LA SAISON 2009-2010

Simple :	16 mai	Charmes sur Rhône
Double :	12-13 juin	Davézieux
Triple :	19-20 juin	Aubenas

INFOS FEDERATION / RHONE-ALPES

Sachez que je suis membre de la Commission Féminine Rhône-Alpes qui est désormais présidée par Denise Escallier et que toutes vos remarques, suggestions... seront remontées par mon intermédiaire.

Voilà quelques points qui ont été traités lors de la 1^{ère} réunion qui a eu lieu le 15 mai 2009 :

- Il est décidé à l'unanimité qu'il faut remonter les points de catégorisation pour accéder en 3^{ème} division. En effet, il n'est pas normal de monter en 3^{ème} division avec 12 points.
- Les 20 points pris pour une qualification au Championnat de France n'existeront plus.
- Le nombre de féminines Nationales va être augmenté de façon à ce que dès la saison 2010-2011 chaque féminine joue dans sa catégorie (N, 3, 4)
- On pensait que les F4 joueraient plus si elles avaient leur propre catégorie, c'est pour l'instant faux, pour preuve les inscriptions au concours de Bellecour : 104 en N+3, 45 en F4.
On les entend souvent dire " je ne joue pas car je n'ai pas de tireuse "
- Le règlement pour le championnat féminin des AS 3 et 4 a été revu et réécrit

Sachez également que je me bats régulièrement pour que les joueuses représentant la masse et non l'élite soient reconnues par nos instances fédérales et plus particulièrement par Chantal Fieujean que je bombarde de mail chaque fois que je ressens une injustice vous concernant.

Exemple : Concours qualificatifs : le calendrier est sorti sur le site de la FFSSB un mois avant que les filles sachent dans quelles catégories elles allaient se trouver. Sachant que tous les concours sont réservés le jour même de leur sortie, de nombreuses ardéchoises se retrouvent sur la touche !

Un mail a été envoyé mi-juillet à Chantal FIEUJAN : aucune réponse à ce jour !

Un concours 128 triples mixtes Rhône-Alpes a eu lieu le 5 septembre à DARDILLY
Equipe formée d'une féminine, d'un jeune -23 ou -18 et d'un masculin 4e ou 3e Division.
Seulement 30 équipes étaient présentes ! Chaque département avait un quota d'équipes (Ardèche 5 sur 12 ;

Rhône : 3 sur 30 ; Drôme : 0 sur 12)

Pourquoi un tel manque d'affluence ? Problème de communication ou d'information ?

Les participants étaient ravis de leur journée : concours parfaitement organisé, bien primé, convivial et de très bon niveau.

Résultats :

- BATAILLARD et CHOPARD s'inclinent en 1/4 de finale
- CLOT perd aux barrages et gagne le concours complémentaire
- JARJAT perd aux barrages et gagne une partie du complémentaire
- DUPIN perd en poules.

L'Assemblée générale des féminines de 2010 aura lieu dans le secteur d'Aubenas.

Je vous remercie de votre attention et de l'intérêt que vous portez au Sport Boules féminin, je voudrais donner le mot de la fin à :

- Gilbert CHAIZE, Président délégué du Comité Bouliste de l'Ardèche, Président du secteur d'Annonay
- Vincent PALISSE, Président de Quintenas

Sandra CHOPARD
